

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil quinze, le 22 octobre**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Marché Couvert à Thenon, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 13 octobre 2015**

| <b>Nombre de<br/>Conseillers<br/>Communautaires</b> |           |
|---|-----------|
| <b>En exercice</b>                                  | <b>61</b> |
| <b>Présents</b>                                     | <b>50</b> |
| <b>Votants :</b>                                    | <b>53</b> |
| <b>Pour :</b>                                       | <b>53</b> |
| <b>Contre :</b>                                     | <b>0</b>  |
| <b>Abstention :</b>                                 | <b>0</b>  |

**PRÉSENTS :**

**Titulaires :**

Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Philippe VIEILLEFOSSE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET Pierre DELMON Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET Roger LAROUQUIE, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléants :** Joël LACABANNE représente Dominique DURUY, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Jean-Jacques LARENA représente Serge EYMARD.

**EXCUSÉS**

**Titulaires :** Dominique DURUY, Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Jean-Michel LAGORSE, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Pierre AUGUSTE, Francis AUMETTRE, Camille GERAUD, Bernard BEAUDRY donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Sabine MALARD donne pouvoir à Roger LAROUQUIE.

**SECRÉTAIRE :** Mme Isabelle COMBESCOT.

**OBJET : Attribution d'une subvention pour le Festival des Vieux Métiers**

Suite à une erreur dans le nom de l'association organisatrice du Festival des Vieux Métiers et pour lequel la Communauté de Commune a décidé par délibération n°2015/078/7.5 du 8 septembre 2015 l'octroi d'une subvention de 500€, il convient de prendre une nouvelle délibération pour pouvoir effectuer le versement de ladite subvention

**VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

**VU** le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la Comptabilité Publique,

Considérant la demande de subvention de l'association « La main et l'outil » sise à Terrasson-Lavilledieu pour l'organisation du festival des vieux métiers et de l'artisanat de Terrasson.

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de se prononcer sur l'attribution de cette subvention.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :**

- **DÉCIDE** d'attribuer une subvention de 500 euros à l'association « La main et l'outil » sise à Terrasson-Lavilledieu pour l'organisation du festival des vieux métiers et de l'artisanat de Terrasson.,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, fait à THENON, le 26/10/2015.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-200041150-20151022-DE2015094-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2015